

DEPARTEMENT  
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT  
DE BRIEY

Canton  
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

-----  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 29 AOUT 2023**

**NOMBRE**

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Des conseillers en exercice | 25 |
| De présents                 | 17 |
| De votants                  | 22 |

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Étaient présents : M.ALLIERI- Mme HENRY - MM.LENOBLE- PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET -Mmes RIQUET-LIGI-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

**OBJET**  
**N° 2023-8-8**

**Subvention**

Excusés :

M.BASSO ayant donné pouvoir à M.LENOBLE  
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme HENRY  
M.CANON ayant donné pouvoir à M.SAUVLET  
Mme USELDINGER  
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE  
M.SULLI ayant donné pouvoir à M.SIBELLA  
Mme FONDEUR

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 31 août 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 22 août 2023.

Le Maire,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

DECIDE de verser la subvention suivante :

- *Office de programmation, de diffusion, d'animation de Mont-Saint-Martin* .....1 000,00 €  
(Parcours Rose 2023 du Pays-Haut)

PRECISE que la dépense correspondante est prévue au budget de l'exercice.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard  
**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 31/08/2023  
Application agréée E.legalite.com